

## COMPETITION IRON-PING DU REVEIL CHAMBONNAIRE

Du samedi 19 au dimanche 20 Mai 2018  
Au Chambon-Feugerolles (proximité Saint-Etienne dans la Loire)

N° d'homologation : en cours

### REGLEMENT

#### Spécificités de la compétition :

- Compétition par **handicap**, réservé aux licenciés à partir de Cadets.
- Une licence "ATP Pass Tournoi" sera prise pour tous les non licenciés FFTT
- Un **programme informatique** a été mis en place pour le déroulement du tournoi avec diffusion sur plusieurs écrans.
- Tout joueur qualifié au « **Finales AURA** » ces mêmes jours ne peut pas participer à cette compétition.
- Chaque joueur doit être en possession de sa licence. **\*\*** (voir articles concernant la licenciation en fin du règlement)
- Il s'agit d'un tournoi par équipe de **2 ou 3 joueurs** d'un même club ou de clubs différents.
- Une tenue sportive et réglementaire est exigée.
- Les balles (en plastique) seront fournies par les joueurs.
- La durée du tournoi est de **20 heures non-stop**.
- Places limitées.
- Les inscriptions se feront sur le site [www.iron-ping.fr](http://www.iron-ping.fr)
- Le tarif et les informations sont à consulter sur le site
- **IMPORTANT** : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : [http://www.fft.com/reglements/regles\\_jeu.htm](http://www.fft.com/reglements/regles_jeu.htm)

#### Lieu :

- La compétition se déroulera au complexe sportif **GUY et ALAIN** (rue Benoît Fourneyron 42500 le Chambon-Feugerolles) comprenant, une zone de jeu de **50 tables maximum** sur 3 gymnases mitoyens, une zone d'accueil et de restauration, un grand parking.

## Dotation :

- Tous les joueurs seront récompensés
- Dotation par équipes :
  - 1<sup>ère</sup> : **1500€**
  - 2<sup>ème</sup> : 700€
  - 3<sup>ème</sup> : 400€
  - 4<sup>ème</sup> : 250€
  - 5<sup>ème</sup> : 200€
  - 6<sup>ème</sup> : 100€

## Primes

- Les différentes primes selon les tranches (non cumulables) :
  - NC- <999 pts : 80€
  - NC- <1399 pts : 80€
  - NC- <1699 pts : 120€
  - NC- <1999pts : 120€

Nouveau : **Iron Man 100€** (meilleur cumul de points/perf)

## Trophée IRON-PING

- L'équipe gagnante reçoit le Trophée **IRON-PING**.
- Tout Trophée remis en jeux (**rendu au pointage**) assurera le remboursement sur place de l'inscription de l'équipe.

## Pointage :

- Le pointage des équipes s'effectuera à partir de **12 h30 jusqu'à 14 h15 impérativement**.
- La compétition débutera à **15 heures** précise.

## Déroulement des rencontres :

- Le tournoi se compose de 10 tours avec un classement, à l'issue du 7ème tour, Les 8 premiers disputeront ensuite les quarts, demi-finales et finale (tableau double KO) et les autres équipes continueront les 3 tours suivants par tirage au sort aléatoire.
- En cas d'égalité à l'issue des 7 tours, on prend en compte le goal-average particulier, puis la différence des parties.
- Les manches seront disputées en **20 points (avec 2 points écart)**, service tous les chiffres pairs.
- Les parties se disputeront au meilleur des 3 manches.
- A la belle le/les joueurs tournent au marquage du 10ème point de l'équipe partie sans handicap
- Tous les tours se dérouleront sur 2 heures :

Les parties non jouées ne seront pas comptées.

Le joueur menant au score à l'appel du JA sera désigné vainqueur de la manche en cours.

Chaque tour se compose de 4 simples et 1 double, soit au total, 5 parties.

- **Attention pour les équipes à 3 joueurs, le roulement des joueurs est imposé par le logiciel... (A/B puis A/C puis B/C ...).**
- **En cas de forfait d'un joueur dans une équipe de 3, l'équipe passe à 2 joueurs et sera pénalisée de 8 points, le joueur forfait ne sera pas primé.**

- Points des parties :

- 5 parties gagnées = 10 points
- 4 parties gagnées = 08 points
- 3 parties gagnées = 07 points
- 2 parties gagnées = 04 points
- 1 partie gagnée = 03 points
- 0 partie gagnée = 01 point

**Forfait joueur : -08 points**

- Un classement sera affiché à la fin de chaque tour.
- Pas de temps mort lors des 5 dernières minutes de chaque tour.
- **Le tirage au sort est transmis en direct sur les écrans 10 minutes avant le début du tour.**
- **Les équipes devront se présenter à la table dans un temps maximum de 10 minutes, sinon pénalité de 5 points.**
- **En cas de forfait d'une équipe (20 mn avant le début du prochain tour) l'équipe est retirée du tirage au sort et exclu du classement et du tournoi.**
- **L'équipe ne pouvant jouer un tour en cas du nombre impaire des équipes marquera + 08 points**
  
- La finale sera décalée d'une heure et débutera donc à 10h.

### Handicap :

- Le handicap maximum sera de **11 points**.
- Pour le double : faire la moyenne des classements des 2 joueurs, arrondie au chiffre inférieur  
Exemple : un joueur 1525 + un joueur 1164 = 2689  
2689 divisé par 2 = 1344,5  
Le classement sera alors entre 1300 et 1399 points

### Arbitrage :

- Le juge arbitre du tournoi sera **Véronique MILHE-POUTINGON**
- Chaque table disposera d'un marqueur. Les joueurs seront tenus d'assurer l'arbitrage.
- Tout comportement antisportif sera sanctionné d'un avertissement.
- Les avertissements seront comptabilisés et cumulés tout au long de la compétition
- Ordre des sanctions : 1 avertissement, 1 point de pénalité, la manche en cours de pénalité, exclusion de la compétition.
- **Dans le cas où un point du règlement n'est pas formellement transcrit dans le règlement, l'arbitrage de celui-ci sera assuré par le juge arbitre sans contestation possible.**

### Attention !! :

- Le club décline toutes responsabilités en cas de vols ou de pertes.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes.
- Le club remboursera la moitié du coût d'inscription pour un désistement prévenu 48h à l'avance (en cas de désistement téléphoner au **+33607496773**). Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de ce délai !!!
- **L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.**

# Le petit déjeuner et un repas sont offerts par l'organisation

## **\*\* Articles concernant la licenciation :**

Règlements fédéraux

### **II.606.1 Licenciation**

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel ( voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

### **II.606.2 Documents attestant de la licenciation**

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf ( imprimée ou en format informatique )

.Attestation de licence collective au format pdf ( imprimée ou en format informatique)

.Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/licence>

.Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fft.com/spid/home.do>

.Accès à l'application « Smartping » pour smartphones ( Android et IOS )

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

Ver : 2018 v1